

DECLARATION UE DE CONFORMITE

Nous,

GROUPE KOLMI HOPEN SAS
Boulevard de la Chanterie - 49124 Saint Barthélemy d'Anjou – France

Déclarons que la déclaration de conformité est établie sous notre seule responsabilité et concerne le produit suivant :

Herkul Grip Orange Extra Strong
Equipements de Protection Individuelle de catégorie III – Gants de protection

Référence	Marque	Poudre	Couleur	Conditionnement
HORNG8	HOPEN	Non poudré	Orange	10 boîtes de 100 unités

Destination EPI : Gants de protection en nitrile, à usage unique, non-stériles, non-poudrés, destinés à protéger le porteur contre les produits chimiques testés (type B) et les microorganismes (bactéries, moisissures et virus).

Les objets de la déclaration, décrits ci-dessus, sont conformes aux législations d'harmonisation de l'Union suivantes :

- Règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle

Les normes harmonisées et spécifications techniques suivantes ont été appliquées :

Equipement de Protection Individuelle
EN ISO 21420
EN ISO 374-1
EN ISO 374-2
EN ISO 374-4
EN 16523-1
EN ISO 374-5
ISO 16604

Procédure d'évaluation de la conformité :

- **Equipement de protection individuelle :**

L'organisme notifié CTC (0075) a effectué l'examen UE de type (module B) et a établi l'attestation d'examen UE de type n° 0075/1467/162/08/22/1555.

Le produit est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base du contrôle interne de la production et de contrôles supervisés du produit à des intervalles aléatoires (module C2) sous la surveillance de l'organisme notifié CTC (0075).

Signé pour le compte de : Gérald HEULIEZ, Directeur Général du Groupe Kolmi Hopén

Nom: Yannick CHEVALIER

Lieu d'émission : Saint Barthélemy d'Anjou

Fonction: Directeur R&D, Innovation & Affaires Réglementaires

Date d'établissement : 07/09/2022

Signature:



Date de fin de validité : 25/08/2027